



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 71333

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur l'application du taux réduit de la TVA concernant les travaux d'entretien et d'amélioration de l'habitat admise par la directive communautaire du 22 octobre 1999 et valable jusqu'au 31 décembre prochain. Il lui demande si les négociations entreprises par la France pour obtenir le maintien de cette mesure pour les prochaines années, en raison de son effet bénéfique pour l'emploi et l'amélioration de l'habitat, sont en bonne voie d'aboutir.

Texte de la réponse

La directive communautaire n° 1999/85/CE du 22 octobre 1999 a autorisé les États membres à appliquer, à titre expérimental pour une durée de trois ans prorogée depuis jusqu'au 31 décembre 2005, un taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à certains services à forte intensité de main-d'oeuvre. Les effets globalement bénéfiques de cette expérience, qui permet à la France d'appliquer le taux réduit de la TVA notamment aux travaux portant sur les logements achevés depuis plus de deux ans, ont été établis. Dans le cadre des négociations relatives à la proposition de directive de la Commission du 23 juillet 2003 sur le champ d'application des taux réduits, l'une des priorités du Gouvernement est donc d'obtenir la pérennisation des dispositions relatives aux services à forte intensité de main-d'oeuvre, dont les travaux de rénovation et de réparation dans les logements et les services d'aide à la personne. Le Gouvernement est fortement mobilisé sur le sujet, qui nécessite l'unanimité des vingt-cinq États membres de l'Union européenne, et informera la représentation nationale de l'avancement des négociations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71333

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7249

Réponse publiée le : 23 août 2005, page 7975